



I DÉLIBÉRATION

COMMUNE DE MIREPOIX (Ariège) Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal n°25-2023

Total membres	23
En exercice	23
Convocation	16/03/2023
Présents	17
Absents	6
Procurations	3
Votants	20

Par suite d'une convocation en date du seize mars deux mille vingt-trois, les membres composant le Conseil Municipal de MIREPOIX (Ariège) se sont réunis en Mairie de Mirepoix, le **lundi vingt mars à vingt heures trente**, sous la présidence de Monsieur Xavier CAUX, Maire.

Présents : CAUX Xavier, PORTET Christian, DILLON Valérie, LE MINEZ Monique, BOULBES Loïc, BARON René, ROUGÉ Pierre, JOLIBERT Marie-Christine, CHARRASSE Evelyne, MAISONNAVE Michel, ESCANDE Jacques, ZAROIL Mimoun, ANDRIEU Christelle, BOURDONCLE Stéphane, ALEXANDRE Maria, GIROUSSE Laurent, ALBAN Marie-Françoise,

Absents : MARROT Catherine, GARRIGUES Véronique, ROUCH Mylène, COMTE Nicolas, LACOSTE Guillaume, PEISER Jean Luc

Procurations : MARROT Catherine à DILLON Valérie, GARRIGUES Véronique à LE MINEZ Monique, COMTE Nicolas à ALEXANDRE Maria.

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-7 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil. M. ROUGÉ Pierre est désigné, à l'unanimité, pour remplir cette fonction.

Demande de subvention auprès du Conseil Départemental de l'Ariège pour l'achat de matériels pour le restaurant scolaire - Annule et remplace la délibération 07-2023

Monsieur le Maire explique au Conseil Municipal que certains matériels du restaurant scolaire doivent être renouvelés ; il propose au Conseil Municipal de solliciter l'aide du Conseil Départemental de l'Ariège selon le plan de financement ci-dessous :

Plan de financement - Achat de matériels pour le restaurant scolaire				
DEPENSES (H.T)		RECETTES (H.T)		
Acquisition de matériels (autolaveuse, 6 tables, 40 chaises)	10 341.95 €	Subvention du Conseil Départemental	2 585. 49 €	25 %
		Reste à charge de la commune	7 756.46 €	75 %
TOTAL	10 341.95 €	TOTAL	10 341.95 €	

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal n°25-2023 (suite)

Demande de subvention auprès du Conseil Départemental de l'Ariège pour l'achat de matériels pour le restaurant scolaire

LE CONSEIL MUNICIPAL

Où l'exposé de M. le Maire, et après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **Décide** de solliciter des subventions auprès du Conseil Départemental, conformément au plan de financement présenté ci-dessus ;
- **Dit** que les crédits sont inscrits au budget ;
- **Charge** Monsieur le Maire de toutes les démarches pour la bonne réalisation des présentes.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,
et ont signé au registre tous les membres présents.
Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,

Xavier CAUX



REÇU EN PREFECTURE

le 21/03/2023

